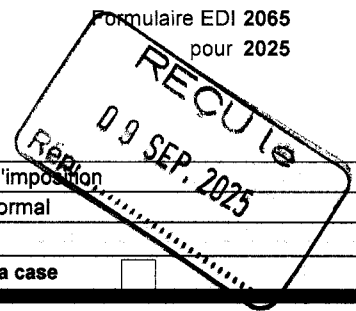


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/09/2025 - 10387 - 2012 B 00701 - 753 294 990 - AACG FICADEX AQUITAINE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS



Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société AACG FICADEX AQUITAINE	2 Rue LOEB BP 30114 64200 BIARRITZ
SIRET	7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPR 17 Avenue Charles Floquet 64200 BIARRITZ	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	expertise comptable
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	(218) Déficit
Bénéfice imposable à 15%	1 451
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	
PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐
Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AACG 2 RUE LOEB 64200 BIARRITZ Tél: +335333478222		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
Date: 15/05/2025		Lieu: Biarritz	
Qualité et nom du signataire:		pdt Serge Aubert	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même				a		payées par un établissement chargé du service des titres				b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d	
Montant des distributions										e	
autres que celles visées en (a),										f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)										g	
										h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j	
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)	
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
				Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1				2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.	
							5	6	7	8	
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)											
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À							0 %	15 %	19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON'S (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise Société AACG FICADEX AQUITAINE

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 1 1 2 2 0 2 4

Exercice N-1 clos le

13 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210		
Production vendue	biens			215		214		
	services *			217		218	64 804	95 837
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
Production immobilisée *						224		
Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230	5	50
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	64 809	95 887
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
Variation de stock (marchandises) *						236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	892	1 681
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	35 605	39 125
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					243	244	1 775	2 775
Rémunérations du personnel *						250	16 517	37 977
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	8 300	8 622
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)					255	254	208	495
Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		61	72
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	63 358	90 746
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 451	5 141
Produits financiers (III)						280		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges financières (V)						294		
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300		4 395
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	218	112
- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	1 233	634
- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 233	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
Provisions non déductibles *						322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindécies)	138	342
(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quindécies A)	181	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
Divers* dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	1 233	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	1 233	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société AACG FICADEX AQUITAINE

31/12/2024

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Société AACG FICADEX AQUITAINE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	5 086	472		474		476	5 086		5 086	
Immobilisations financières		480	500	482		484		486	500		500	
TOTAL		490	5 586	492		494		496	5 586		5 586	
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial			495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560	4 878	562	208	564		566	5 086			
TOTAL			570	4 878	572	208	574		576	5 086		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5						
		6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme						
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594		595			
TOTAL					596	585	597		599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG FICADEX AQUITAINE

ADRESSE (voie) 2 Rue LOEB BP 30114

CODE POSTAL 64200 VILLE BIARRITZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille AUBERT Prénom(s) SERGE

Nom d'usage % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 204

Naissance : Date 120549 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE

Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille Prénom(s) PATRICE

Nom d'usage CORBON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 80

Naissance : Date 140465 N° Département 75 Commune PARISPARIS Pays

Adresse : N° 430 Voie CHEMIN DE PEITAENIA

Code postal 64210 Commune ARBONNE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)2
2(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG FICADEX AQUITAINE

ADRESSE (voie) 2 Rue LOEB BP 30114

CODE POSTAL 64200 VILLE BIARRITZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	4	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom de famille PETROVA Prénom(s) NATALIA

Nom d'usage AUBERT % de détention 19.00 Nb de parts ou actions 76

Naissance : Date 150871 N° Département 99 Commune KLINE Pays

Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE

Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille LEMORVAN Prénom(s) GERARD

Nom d'usage % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 210760 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays

Adresse : N° 85 Voie CHEMIN DES XAVIERS

Code postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 15	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			208	208	100.00
21830000	Matériel informatique	4 021	4 021		
21840000	Mobilier de bureau	1 065	1 065		
28180000	Amortissement mat de bureau	4 021	3 814	208	5.45
28184000	Amortissement mob de bureau	1 065	1 065		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		500	500		
27200000	Titres immobilisés	100	100		
27500000	Dépôts et cautionnement versés	400	400		
TOTAL I		500	708	208	29.36
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		68 000	68 000		
34100000	Etudes en cours	68 000	68 000		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		26 970	48 510	21 540	44.40
41100000	Clients	26 970	48 510	21 540	44.40
41600000	Clients douteux	3 150	3 150		
49100000	Prov. pour dépréc. - clients	3 150	3 150		
AUTRES CREANCES		1 029	2 577	1 548	60.08
42860000	Extourn provision prime précar	235		235	
43700000	Autres organismes sociaux		1 787	1 787	100.00
44566000	T.v.a. sur autres biens et ser	740	581	159	27.40
44567000	Crédit de tva à reporter	8	209	201	96.17
45520000	Compte courant natacha aubert	46		46	
DISPONIBILITES			18	18	100.00
51200000	Banques Société Générale		18	18	100.00
TOTAL II		95 999	119 105	23 106	19.40
TOTAL GENERAL		96 499	119 813	23 314	19.46

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 15	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL				
10100000 Capital	4 000	4 000		
	4 000	4 000		
RESERVE LEGALE				
10610000 Réserve légale	400	400		
	400	400		
REPORT A NOUVEAU				
11000000 Report à nouveau créateur	12 602	11 968	634	5.30
	12 602	11 968	634	5.30
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	1 233	634	599	94.50
TOTAL I	18 235	17 002	1 233	7.25
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES				
51200000 Banques Société Générale	1 967		1 967	
	1 967		1 967	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000 Fournisseurs	2 740	3 401	661	19.42
	2 740	3 401	661	19.42
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42100001 NP Salaire	45 686	76 509	30 823	40.29
42100002 AP Salaire	7 120	3 171	3 949	124.50
42820000 Provisions congés payés	2 279	595	1 684	283.03
42860000 Extourn provision prime précar	4 157	3 586	571	15.92
43100000 Sécurité sociale		2 758	2 758	100.00
43700000 Autres organismes sociaux	2 130	23 531	21 400	90.95
43720000 Cotisations: prévoyance cadres	144		144	
43730000 Cotisations : arrco	875	751	124	16.53
43860000 Taxe apprentissage	1 087	4 271	3 184	74.55
44400000 Etat - impôts sur les bénéfices	672	672		
44551000 T.v.a. à décaisser	1 317	1 211	106	8.75
44570000 Tva collectée		745	745	100.00
44580000 Tva à régulariser	23 083	22 692	391	1.72
44700000 Autres impôts, taxes et versem	293	10 652	10 359	97.25
44860000 Cotisations : taxe apprentissa	2 096	1 441	655	45.46
44861000 Formation continue	286	286		
	146	146		
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES				
45500000 Associés - c/c serge aubert	27 188	22 611	4 577	20.24
45510000 Associés c/c patrice corbon	6 678	1 121	5 556	495.49
45520000 Compte courant natacha aubert	20 475	20 475		
45530000 CC ALEXANDRE PETROV		1 014	1 014	100.00
	35		35	
AUTRES DETTES				
41100000 Clients	683	290	392	135.21
	683	290	392	135.21
TOTAL III	78 264	102 811	24 547	23.88
TOTAL GENERAL				
	96 499	119 813	23 314	19.46

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 15	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	64 804	95 837	31 034	32.38
70600000 Prestations de services france	64 804	95 837	31 034	32.38
AUTRES PRODUITS	5	50	45	89.36
75800000 Produits de gestion courante	5		5	
79100000 Transferts de charges d'exploit		50	50	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	64 809	95 887	31 078	32.41
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	892	1 681	789	46.95
60225000 Fournitures de bureau	892	1 681	789	46.95
AUTRES CHARGES EXTERNES	35 605	39 125	3 521	9.00
60630000 Fournitures petit équipement	71	81	10	12.68
61320000 Locations immobilières	10 354	8 325	2 029	24.38
61350000 Locations mobilières	8 444	12 458	4 014	32.22
61560000 Maintenance	4 506	2 841	1 665	58.60
61600000 Primes d'assurances	1 188	1 235	47	3.83
61810000 Frais de documentation général	105	646	541	83.82
62260000 Honoraires social	1 855	2 605	750	28.79
62280000 frais de formation	530		530	
62300000 Publicité, publications, relat	622	527	94	17.92
62340000 Cadeaux entreprise	54	484	430	88.85
62500000 Déplacements, missions et réce	495	1 069	574	53.70
62510000 Voyages et déplacements	130	99	31	31.05
62570000 Réceptions	98		98	
62600000 Frais postaux	44	400	356	89.04
62610000 Frais de téléphone	730	2 532	1 802	71.15
62700000 Services bancaires et assimilé	3 066	3 686	621	16.83
62800000 Cotisations et dons	1 225	179	1 046	584.13
62810000 Cotisations oeca	2 089	1 957	132	6.72
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 775	2 775	1 000	36.04
63130000 Taxe de formation	1 120	1 925	805	41.82
63510000 Impôts directs	655	850	195	22.94
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	16 517	37 977	21 460	56.51
64100000 Rémunérations du personnel	17 939	34 744	16 806	48.37
64120000 Primes Imposables		50	50	100.00
64122000 Provisions congés payés	571	1 786	1 215	68.03
64130000 Primes imposables	1 000		1 000	
64133000 Extourne provision prime préca	2 993	1 396	4 389	314.35
CHARGES SOCIALES	8 300	8 622	322	3.73
64510000 Cotisations à l'urssaf	2 321	5 643	3 322	58.87
64520000 Cotisations : prévoyance cadre	124	312	188	60.26
64535000 Cotisations : arreo	472	1 154	682	59.13
64550000 cotisations cavec	3 840		3 840	
64800000 Autres charges du personnel	1 544	1 513	31	2.06
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	208	495	287	58.01
68110000 Dotations aux amortissements	208	495	287	58.01

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]

SAS AACG FICADEX AQUITAINE

Exercice du 01/01/24 au 31/12/2024

ANNEXE n° 1

Nom de l'entreprise : AACG FICADEX AQUITAINE

Activité : Expertise comptable

Adresse :

1 rue du Prince Impérial
64200 BIARRITZ

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

1-Règles et méthodes comptables

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs

3-Notes sur le bilan actif

4-Notes sur le bilan passif

5-Détail des produits et des charges

Total du bilan : 96 499 €

Résultat (bénéfice) : 1 233 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants de l'entreprise

1 - Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Les règles comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée prévue ;
Matériel et outillage : 25 %
Matériel informatique : 33 %
 - Stocks : prix de revient
 - Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable
-

SAS AACG FICADEX AQUITAINE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE n°2

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs :

Engagements financiers

néant

Autres éléments significatifs :

Néant

SAS AACG FICADEX AQUITAINE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE n°3

3 - Notes sur le bilan actif :

3-1. Actif immobilisé

Tableaux cerfa des immobilisations (5) et des amortissements (6) ci-joints.

3-2. Provisions

Tableau cerfa des provisions (7) ci-joint.

4 - Notes sur le bilan passif :

4-1 capital social : 400 actions

Valeur nominale : 10 €

4-2 Etat des dettes

Dettes fiscales et sociales :	45 686
Comptes courants associés	27 188

5 - Détail des produits et charges :

5-1 charges :

Autres charges externes	35 605
Divers impôts	1 775
Rémunérations du personnel	16 517
Charges sociales	8 300
Dotation aux amortissements	208



AACG FICADEX AQUITAINE

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

1 rue du Prince Impérial 64200 BIARRITZ

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : serge.aubert@wanadoo.fr

RAPPORT DE GESTION SAS AACG EXERCICE AU 31 Décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les **documents** prévus par l'article 20 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'entreprise a eu un chiffre d'affaires dans le courant de cet exercice en baisse de 32,42 % l'exercice de l'année passée ayant été trois mois de plus

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société continue son action de prospection sur l'international dans des domaines de formation et d'expert sur des projets.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Le chiffre d'affaires hors tva. s'est élevé à 64 809 euros contre 95 837 euros sur l'exercice précédent;
 - La variation de stock s'élève à 0 euros ;
 - Les autres charges externes de l'exercice se sont élevées à 35 605 euros contre 39 125 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le résultat d'exploitation ressort à 1 451 euros contre un bénéfice de 5 141 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le montant des traitements et salaires s'élève à 16 517 euros contre 37 977 euros sur l'exercice précédent;
 - Le montant des charges sociales s'élève à 8 300 euros contre 8 622 euros sur l'exercice précédent;
- Compte tenu des résultats ci-dessus, et d'un impôt sur les sociétés de 218 euros, le résultat net est de 1 451 euros contre un bénéfice de 634 euros sur l'exercice précédent.

Au 31 Décembre 2024, le montant du bilan est de 96 499 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AACG FICADEX AQUITAINE – 4 rue de Russie- 64200 BIARRITZ

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990



AACG FICADEX AQUITAINE

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 1 233 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 1 233 euros

Le report à nouveau après incorporation de ces résultats sera créditeur de 13 835 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du douzième exercice social, il n'y a jamais eu de distribution de dividendes

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Le Président :

SERGE AUBERT



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AOUT 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 1 233 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 1 233 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 13 835 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il s'agit du douzième exercice social et qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

5/



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

RCS BAYONNE 753 294 990

2 rue LOEB

64200 BIARRITZ

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AOÛT 2025

Le 30 Août 2025, à 17 heures, les associés de la Société AACG se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 4 RUE DE RUSSIE, 64200 BIARRITZ sur convocation faite par le Président.
Chaque associé a été convoqué - par lettre recommandée ou avec avis de réception.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents - et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Serge AUBERT préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Natalia PETROVA AUBERT, présente et acceptant, représentant tant par elle-même que comme mandataires le plus grand nombre de voix, est appelée comme scrutateur.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 564 actions, soit plus des deux tiers du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés- et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

N. (*rc*

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP – 4 rue de Russie – 64200 BIARRITZ -

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de la date d'arrêté de l'exercice social ;

Le Président donne lecture de son rapport- et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 1 233 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 1 233 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 13 835 euros.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du douzième exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

S. M.
N.P. *PC*

EXPERTISE COMPTABLE – AUDIT – GESTION – FORMATION ET CONSEIL EN ORGANISATION

AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP – 4 rue de Russie – 64200 BIARRITZ -

SAS au capital de 4 000 € – 753294990 RCS Bayonne – Identifiant TVA Intracommunautaire FR 31 753294990



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Serge AUBERT

Le Secrétaire
Patrice CORBON

Les Scrutateurs
Natalia PETROVA AUBERT